

## Critères de segmentation de l'assurance décès dans une assurance épargne et placement.

Afin de déterminer les conditions de votre couverture d'assurance décès dans une assurance épargne et placement, nous tenons compte des critères d'acceptation (CA), d'étendue de la garantie (CE) et de tarification (CT) suivants :

*Pour les couvertures décès dans les produits d'épargne et de placement suivants : Belfius Life Plan, Belfius Funds Plan, Belfius Life Junior, Belfius Life Values, Save Invest Rent, Save Invest Bonus, Belfius Invest Capital, Belfius Invest Private, Belfius Life Fund, KITE Bold en KITE Mix.*

### Votre âge (CA, CT) :

Plus vous avancez en âge, plus le risque de décès augmente. C'est pourquoi votre âge a un impact sur l'acceptation et influence le montant de la prime (et le cas échéant la rente pour le Safe Invest Rent) établie à la souscription.

### Votre état de santé (CA, CE, CT) :

Votre état de santé actuel nous donne une indication de votre risque de décès futur et de votre espérance de vie. Cette information a un impact sur l'acceptation et influence l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

Ce critère est uniquement utilisé pour le Safe Invest Rent.

Prime : Le montant total des primes uniques versées doit s'élever à minimum 6.000 EUR (taxe et frais d'entrée inclus) pour chaque contrat (Safe Capital by Belfius et Safe Rent by Belfius) en cas de paiement annuel de la rente et à minimum 25.000 EUR (taxe et frais d'entrée inclus) pour chaque contrat dans les autres cas.